

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 24 mars 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Représentés : 19
- Absents :

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mars 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRET, Annie POIGNAND, Séverine PUTOT, Laëtitia MOUCHET, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Fabien PELLETIER, Daniel BARTHOD, Simon DUGAS, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : Mme Marie-Christine BERTRAND a donné pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Yasmina CATTIN a donné pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Philippe PRENEL a donné pouvoir à Mme Annie POIGNAND

Absents : -

- Délibération 2022-23 : vente d'une saleuse

Mme le Maire informe qu'une saleuse tractée est stockée dans les locaux des ateliers depuis quelques années.

Celui-ci n'est plus utilisé depuis l'achat d'une autre saleuse.

Aussi, elle propose de vendre ce matériel à la Société MG Négoce Services, située 2 rue des ravières 25300 Dommartin, pour la somme de 600€ TTC.

Mme le Maire précise que ce matériel sera enlevé de l'inventaire de la commune après la vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente d'une saleuse à la Société MG Négoce Services, située 2 rue des ravières 25300 Dommartin, pour la somme de 600€ € TTC
- **ACCEPTE** l'encaissement du chèque bancaire de cette vente

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 17 mars 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 25 mars 2022



Votants : 19

Pour : 19

Contre :

Abstention :